



HAL
open science

Les minots, des jeunes dans les trafics de drogues à Marseille

Anne Kletzlen

► **To cite this version:**

| Anne Kletzlen. Les minots, des jeunes dans les trafics de drogues à Marseille. 2019. hal-02120372

HAL Id: hal-02120372

<https://hal.science/hal-02120372>

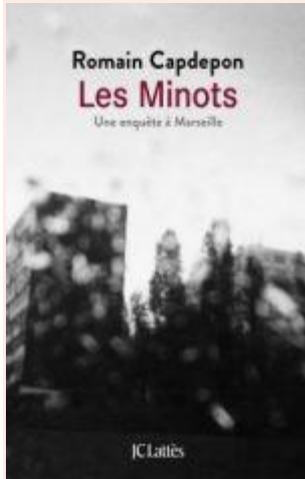
Submitted on 5 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les minots, des jeunes dans les trafics de drogues à Marseille

1202₂₀₁₉



Romain Capdepon, lauréat "Enquête" du prix Varenne 2016, est chef de la rubrique Police-Justice dans le quotidien régional *La Provence*. Son premier ouvrage *Les minots* présente une enquête menée à Marseille autour d'un homicide entre malfaiteurs.

À l'automne 2010, sur fond de trafic de stupéfiants, un règlement de comptes perpétré dans une cité des quartiers Nord de Marseille à l'aide de kalachnikov a causé la mort d'un adolescent de 16 ans et blessé un enfant de 11 ans. À ce jour, ce dernier est la plus jeune victime des trafics de stupéfiants. Il s'agit d'une victime collatérale : elle n'était pas la cible de la fusillade mortelle, elle était présente au mauvais endroit au mauvais moment. Elle est le principal témoin du crime.

Ces violences mortelles, pour lesquelles faute de preuves les accusés ont été acquittés (1), ont suscité un retentissement politico-médiatique national en raison du jeune âge des victimes et de l'utilisation d'armes de guerre. L'affaire a été déclencheur de la mise en place d'une politique publique toujours plus sécuritaire et l'expérimentation de nouvelles stratégies telle l'approche globale pour endiguer les trafics de stupéfiants dans les cités marseillaises. La deuxième ville de France est ainsi devenue un laboratoire d'expérimentations des politiques de sécurité.

Comme l'avait fait Philippe Pujol, un autre journaliste marseillais, il y a quelques années, Romain Capdepon retrace les circonstances et les enjeux de ce règlement de comptes afin de comprendre comment et pourquoi des mineurs ont pu se retrouver victimes de fusillades mortelles. Il s'appuie sur des rapports et témoignages recueillis auprès des familles des victimes, des habitants de la cité, des dealers, des bailleurs sociaux, des associations, des enseignants, des policiers et magistrats, des avocats, des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse. En bref, la parole des habitants et des institutions est recueillie. Tous clament leur désarroi et leur impuissance face aux trafics de stupéfiants.

L'auteur reconstitue le parcours des deux victimes de l'homicide. Il restitue leur vie familiale, leur scolarité et pour le jeune mineur assassiné sa "carrière" dans le trafic de stupéfiants : il exerçait des fonctions de "choufs" (guetteurs) dans le réseau de la cité où il vivait. Le journaliste montre comment les entourages familiaux ont fait face à ce drame. Ils n'ont pu empêcher, bien qu'ils aient quitté la cité où ils résidaient et Marseille, le jeune rescapé de la fusillade de connaître l'échec scolaire et découvrir la prison.

Romain Capdepon présente aussi le profil socio-démographique des tueurs présumés, deux frères implantés dans une cité voisine, et leurs activités criminelles notamment dans le domaine des stupéfiants. Le souci de garder le contrôle de leur territoire serait un enjeu du règlement de comptes survenu.

Décrochage scolaire, oisiveté, entrée dans le trafic de drogues guettent les jeunes de ces cités. Ils vivent dans des familles aux revenus modestes, appartiennent à des fratries nombreuses, souvent recomposées. Les parents, souvent isolés ou bien au chômage, ne remplissent pas une fonction structurante et rassurante pour leurs enfants dont la cité et le trafic de stupéfiants constituent l'unique environnement. Les travaux de l'ORDCS le montrent bien.

L'organisation des trafics de drogues dans les cités concernées est décrite, les chiffres d'affaires faramineux générés mentionnés. Il apparaît que tous les acteurs de ces trafics, y compris les mineurs, travaillent durement. Bien souvent, selon la place occupée dans le réseau, donc selon le "statut professionnel" des intéressés, les bénéficiaires sont beaucoup moins importants que ce qu'on pense. Il y a beaucoup de "smicards", peu de riches. On retrouve là les constats dressés par les sociologues Pierre Roche et Khadidja Sahraoui-Chapuis.

L'argent gagné est réinvesti dans l'achat de produits destinés à une consommation personnelle régulière de cannabis mais aussi de cocaïne et dans la flambe (notamment à travers l'achat de produits de marque, lesquels sont signes d'insertion et de réussite sociales). Il est également injecté, et on le sait moins, dans des produits de la vie courante pour faire vivre les familles et pour offrir des loisirs aux enfants (piscines gonflables l'été, forfaits de ski l'hiver). L'argent des trafics est ainsi affecté à des fins alimentaires et sociales. Toutefois, certaines familles refusent de profiter de cet argent mal-acquis. Mais elles semblent plutôt rares, le fatalisme et la résignation s'étant emparés de la plupart d'entre elles.

Bien sûr, des incidents viennent gripper l'organisation des trafics : règlements de comptes, arrestations, vengeances diverses et variées externes et internes aux réseaux. Sur ce dernier point, on sait que tout vol de la marchandise ou de l'argent récolté est sévèrement sanctionné au moyen d'humiliations, menaces, rapt, mutilations. Il y a là, écrit l'auteur, un véritable chiffre noir car ces faits ne donnent pas lieu à un dépôt de plainte de la part des victimes. Car quelque soit leur âge, elles savent "qu'apposer sa signature au bas d'un procès-verbal, c'est l'assurance de se voir infliger la peine capitale" (p. 111). La peur et l'omerta sont omniprésents, on les retrouve dans les prétoires.

En 2017, au moins un mineur sur trois était impliqué dans un trafic de stupéfiants à Marseille. Le journaliste se demande comment enrayer cette spirale et sauver une jeunesse, enfermée dans des cités délaissées par les municipalités successives et dans lesquelles les caïds font régner l'ordre social. En quelque sorte, ils remplissent une fonction assignée aux institutions. Ces dernières mettent en oeuvre des actions répressives et/ou sociales. Ainsi, l'approche globale a entraîné le déplacement territorial des trafics de stupéfiants. Ces trafics ne meurent donc pas et, grâce à leur souplesse de fonctionnement, survivent aux "accidents de travail" frappant leurs artisans. Pour prévenir de tels accidents, la protection judiciaire de la jeunesse exfiltre pendant une durée plus ou moins longue les mineurs qu'elle suit.

Dans une cité, les travailleurs sociaux et les habitants se sont mobilisés afin d'aider les jeunes soit à ne pas entrer dans le trafic de stupéfiants soit à en sortir pour ceux qui y sont déjà entrés. C'est là une initiative citoyenne unique en France (p.139). Des initiatives individuelles existent aussi : Romain Capdepon décrit le combat d'une mère pour arracher son fils des griffes des trafiquants. Cet ouvrage intéressera les sociologues qui travaillent sur la délinquance et sur les drogues, tous ceux qui sont sensibilisés aux problématiques de Marseille. Il apporte des éléments empiriques et une dimension humaine aux trafics de stupéfiants et à leurs conséquences pour les habitants. Il conforte aussi des constats dressés à Marseille comme dans d'autres villes telle Saint-Ouen.

L'auteur utilise un R lorsqu'il parle des réseaux. Or ces derniers, et c'est peut-être la principale limite du livre, n'ont pas tous le même statut. En effet, comme il ressort des travaux d'Amélie Forget, il y a deux types de réseaux criminels : ceux qui sont bien structurés et ceux qui sont en fait davantage des petites, voire des micro-entreprises qui s'agrègent les unes aux autres. Si les premiers peuvent prétendre au statut d'acteurs collectifs, les seconds ne le peuvent pas. Les uns correspondent aux organisations criminelles corses, les autres aux réseaux des cités. Reste à investiguer la porosité entre les uns et les autres et

les ascensions sociales réalisées. Car selon le journaliste Xavier Monnier, les bandits originaires des cités sont devenus les parrains de Marseille.

Ce n'est pas propre à Romain Capdepon, et on conclura ainsi, les journalistes se focalisent toujours sur les cités des quartiers Nord de la deuxième ville de France. Les quartiers Est et Sud, certes plutôt riches, possèdent aussi des cités sensibles. Celles-ci, moins nombreuses que dans les quartiers Nord, sont également le théâtre d'homicides entre malfaiteurs qui frappent des mineurs et des jeunes majeurs. Mais le fait de ne pas en parler ou alors très peu, a pour effet d'étiqueter les jeunes des quartiers Nord en "classes dangereuses".

Anne KLETZLEN

Chercheuse associée au Laboratoire Méditerranéen de Sociologie

LAMES, (UMR 7305, CNRS et Aix-Marseille Université

Note :

(1) Les auteurs ont été renvoyés devant la cour d'assises des chefs d'homicide volontaire et d'enlèvement et séquestration de personnes. Il s'agit de deux affaires différentes qui ont été jointes. Si les accusés ont été acquittés du chef d'homicide volontaire, ils ont été condamnés pour enlèvement et séquestration. Ils n'ont pas fait appel de cet arrêt ; ils sont donc actuellement incarcérés.

Références :

- BIBARD Daphné, BORELLY Celia, MUCCHIELLI Laurent, RAFFIN Valérie, 2016, [La délinquance des mineurs : 500 jeunes suivis par la PJJ](#), ORDCS, Rapport de recherche n°9, MMSH, Aix-en-Provence.
- FORGET Amélie, « Du réseau comme structure au réseau comme acteur: comment les réseaux sociaux se constituent en acteurs collectifs », in Rémi BOIVIN, Carlo MORSELLI, *Les réseaux criminels*, Presses universitaires de Montréal, Québec, Canada, 2016, p. 83-102.
- GUEDON Claire, PERRIER Nathalie, 2016, *Une ville sous emprise: Saint-Ouen ou la loi du cannabis*, Paris, Editions du Rocher.
- MONNIER Xavier, 2016, *Les nouveaux parrains de Marseille. L'emprise mafieuse*, Paris, Fayard.
- PUJOL Philippe, [French Deconnection. Au coeur des trafics](#), Paris, Robert Laffont, 2014.
- ROCHE Pierre (dir.), 2005, *La proximité à l'épreuve de l'économie de la débrouille : Situation de travail et postures professionnelles des travailleurs sociaux*, Marseille, ADAPP 13.
- SAHARAOU-CHAPUIS Khadidja, "[Comment devient-on dealer dans un quartier pauvre ?](#)", *Faire-Savoirs*, n° 11, 47-59.
- SAHARAOU-CHAPUIS Khadidja, Les trafics de stupéfiants dans les quartiers populaires, Séminaire axe 4, LAMES, 22 mars 2018.

Par La rédaction - [Quartiers, "ghettos", émeutes, politique de la ville](#)